

FAMILLE ET DELINQUANCE, ETAT DES RECHERCHES EMPIRIQUES EN OCCIDENT

Nadia BOUAYAD-AGHA

Doctorante en criminologie

Faculté de droit et des sciences politiques

Résumé

La famille de nos jours fait l'objet d'un intérêt nouveau. Longtemps considéré comme le modèle unique de la parfaite famille, la famille issue du mariage traditionnel ne représente plus qu'une petite partie des modèles familiaux existants. Couples homosexuel, concubins, famille recomposées, monoparentalité...autant de bouleversements qui peuvent avoir un impact sur l'équilibre de l'enfant et sur son devenir. Un manque de repères qui pourrait conduire l'enfant ou l'adolescent à s'orienter vers la délinquance. Quelques études menées en France notamment ont tenté d'établir ce lien mais la complexité de la relation laisse certains chercheurs perplexes.

Parmi les principales causes souvent avancées pour expliquer la délinquance, on retrouve le vécu pré-criminel de la personne délinquante. Son niveau d'instruction, le degré de son intégration sociale, ses relations au travail, mais aussi son enfance et la qualité de ses relations avec sa famille.

Pour ne traiter que de cette partie de la vie du délinquant, la place de la personne au sein de sa famille, son niveau socio-économique et sa qualité, peuvent être des facteurs contribuant à l'orientation déviante, puis délinquante de la personne.

D'années en années, le concept de famille n'a cessé de « muter ». Les sociétés contemporaines produisent de nouvelles formes de ce qui est considéré comme leur noyau principal. L'évolution de ce concept, d'une famille dite « classique », à une famille monoparentale, recomposée ou encore d'autres formes peu connues chez nous mais largement répandues en occident, tels les couples durables mais non cohabitants ou encore les couples homosexuels, ont produit un véritable bouleversement social.

D'un autre côté, l'évolution du statut de la femme a considérablement modifié son rôle au sein de sa famille. Les différentes législations lui assurent des droits, ceux-ci lui permettent de s'affirmer et de se détacher de sa position d'épouse et de mère stricto sensu. Depuis les

années soixante en Algérie mais ailleurs aussi, la femme va à l'école, suit des études universitaires, la femme travaille, elle occupe des postes à responsabilité, elle est de moins en moins à la maison, elle « délaisse » de plus en plus son rôle de confinement et s'épanouit à l'extérieur.

Indépendance, individualisation et privatisation sont les concepts utilisés par les chercheurs pour définir ces changements dans nos sociétés. Mais la grande question qui s'est posée et qui continue à intriguer se rapporte à la relation éventuelle entre modèle familial et déviance, entre dissociation familiale et délinquance.

En 1991, se basant sur plus de cinquante recherches réalisées depuis près d'un demi-siècle les chercheurs américains Edouard WELLS et Joseph RANKIN ont mis l'accent sur la variance des résultats obtenus à la suite de ces recherches. Relevant une différence selon les présupposés, la méthodologie ou encore les indicateurs utilisés, nos deux chercheurs expliquent que les échantillonnages englobent seulement les jeunes pris en charge par la justice, condamnés ou non, mais n'incluent pas les mineurs qui déclarent leur déviance dans les enquêtes de délinquance auto-révélées. Cette méthode a produit une stigmatisation des familles dont le parent seul, était considéré comme incapable de contrôler et d'encadrer son enfant.

Jean TREPANIER dans un travail publié en 1995, dit qu'il suffit qu'un certain nombre d'intervenants (politiques, sociologues, éducateurs...) estiment que les familles dissociées produisent des délinquants, pour que les études et les recherches prennent cette orientation et qu'un nombre plus grand de délinquants issus de ces familles soit trouvé parmi les délinquants officiels.

De nombreuses recherches très tôt ont tenté de mettre en évidence le lien entre modèle familial et criminalité. Les historiens de la famille ont démontré que le modèle de la famille nucléaire décrite comme instable, existait déjà au moyen âge et était même considéré comme le modèle de référence chez les occidentaux. Plus tard, au 19^{ème} siècle, Frédéric LE PLAY reprenait ce même concept de famille nucléaire et y ajoutait deux nouvelles catégories: la famille souche et la famille patriarcale. Selon ce même auteur, la famille nucléaire représentait l'exemple même de la dispersion familiale. Les débats qui ont suivis tout au long de la première partie du 20^{ème} siècle sur le divorce, sur les carences affectives et sur les relations intrafamiliales n'ont fait que conforter cette idée de dissolution familiale et de son impact direct sur le devenir délinquant de l'enfant.

Les changements des modèles familiaux de ces dernières décennies, les nouvelles formes d'alliance conjugale (mariage homosexuel, pacs...) ont contribué à enrichir la recherche. Prenons l'exemple de la monoparentalité (absence du père) Guy CORNEAU écrivait en 1989 que quand le père manquait, le fils était « manqué » mettant l'accent sur l'importance de ce père et de son rôle comme pilier dans la famille. La famille modèle étant constituée d'une mère, des enfants et d'un père. L'absence de celui-ci déstabiliserait la construction psychologique de l'enfant, peu importe la cause de cette absence. Séparation, divorce, mort, déplacement professionnel ou autre, d'une manière générale l'origine du manque de père n'est pas prise en considération lors des enquêtes de police, pourtant

l'importance de la nuance apparaît nettement lors des enquêtes d'autorévélation de la délinquance.

En France l'INSERM (Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale) a conduit une recherche en 1993 sur des mineurs scolarisés en collèges et lycées se basant sur une méthode de délinquance auto-révélee. Cette enquête faite sur la base d'un questionnaire anonyme distribué en classe aux adolescents a permis de distinguer les différentes formes de violences perpétrées par les jeunes questionnés, leurs causes mais surtout de s'attarder sur les détails que les enquêtes « classiques » n'ont pas mis en évidence , en l'occurrence les véritables sources de ces comportements déviants.

A l'issue de cette recherche, dans la majorité des cas où les adolescents avaient déclaré avoir commis des déviances, ils avaient aussi fait cas d'une vie familiale instable. Absence du père, divorce des parents ou séparation, recombinaison familiale ou encore manque de moyens financiers ou mauvaise situation géographique du à la catégorie socioprofessionnelle du père.

Ce que les chercheurs ont relevé c'est que les comportements déviants étaient surtout liés à l'interprétation que le jeune a de la situation familiale vécue à un instant T (fragilité des relations, séparation des parents, disputes, départ du père...), de l'impact de cette interprétation, et sa combinaison avec l'inadaptation scolaire ou sociale, l'absentéisme ou un éventuel retard scolaire, plutôt qu'à la situation familiale en elle-même.

D'un autre point de vue, en 1999 une étude démographique menée par Francine CASSAN en France métropolitaine sur près de 50000 hommes adultes détenus a révélé que ces hommes avant leur incarcération, avaient une vie conjugale instable et tumultueuse. Précocité des unions vers 23 ans, soit deux ans plus tôt que les autres hommes. Précocité de la paternité vers l'âge de 25 ans, deux ans aussi avant les autres. Cette enquête a aussi démontré que ces hommes ont des histoires familiales instables, déjà une, deux et même plusieurs unions et avec cela des recompositions familiales. Leurs enfants qui vivent avec d'autres « pères », eux même vivant avec les enfants d'autres hommes...Leurs conjointes de leurs côtés avaient connu d'autres compagnons avant eux, ont eu des enfants de ces précédentes unions et ont-elles aussi des relations familiales troubles.

Laurent MUCCHIELLI chercheur au CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) en France auteur de plusieurs articles sur la relation entre la situation familiale et la délinquance et dont les travaux constituent la source principale de ce présent article, pense quand à lui qu'il faut arrêter de stigmatiser la famille d'aujourd'hui. Dire que s'éloigner du modèle classique de la famille, père, mère et enfants réunis sous cette grande institution qui est le mariage, ne conduit pas forcément à une instabilité qui pousserait l'enfant à s'orienter vers la délinquance. Cette idée de désinstitutionalisation du mariage qui déstabiliserait l'équilibre psychologique des membres d'une même famille lui paraît complètement fautive. Les instabilités psychologiques, pour lui prennent naissance dans les relations qu'ont les individus entre eux et cela peu importe le cadre sous lequel ils sont réunis qu'il soit juridique, formel ou autre.

A la lecture de ces différentes études menées par d'imminents chercheurs et par des institutions de renoms en occident, il apparaît fortement que la place de la famille, de la nature de celle-ci, de son évolution en Europe surtout car l'éloignement de la religion a vite fait de créer de nouveaux modèles encore inconnus et Dieu merci chez nous, reste un champ étendu à d'autres études. Cette constante évolution si rapide et si « inventive » nous pousse à nous demander constamment qu'est ce que ce nouveau mode d'union, quel est son impact sur la société, sur sont bien être, est-il inoffensif ? Ou au contraire...

BIBLIOGRAPHIE :

OUVRAGES :

- 1- M. Bénézech, Introduction à l'étude de la dangerosité, pp. 7-23, Les dangerosités, De la criminologie à la psychologie, entre justice et psychiatrie, Sous la direction de Ch. Beaurepaire, M. Bénézech, Ch. Kottler, Paris, éd. John Libbey-eurotext-, 2004, pp. 424.
- 2- R. CARIO, Introduction aux sciences criminelles, Pour une approche globale et intégrée du phénomène criminel, 5^oéd, Ed. L'Harmattan, Coll. Sciences criminelles, Paris, 2005, pp. 276.
- 3- L. CHEVALIER, Classes laborieuses et classes dangereuses/ à Paris pendant la première moitié du XIX^ome siècle, Ed. Perrin, 2002, pp. 561.
- 4- M. FAEBI, Comment mesurer la délinquance ? ED. Armand Collin, Belgique (Liège), 2006, pp. 317.
- 5- B. GAILLARD, Les actes délictueux violents, Ed. L'Harmattan, coll. Psychologique, 1999, pp. 269
- 6- M. GUIDETTI, S. LALLEMAND, M-F. MOREL, Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, Ed. Armand Collin, 1997, pp. 169.
- 7- J. LARGUIER, Criminologie et sciences pénitentiaires, 10 éd, Ed. Dalloz, Paris, 2005, pp. 261.
- 8- L. ROURE, PH. DUIZABO, Les comportements violents et dangereux, Aspects criminologiques et psychiatriques, Ed. Masson, Coll. Médecine et psychothérapie, 2003, pp. 248.
- 9- E. SEELIG, Traité de criminologie, Traduit de l'allemand par L. PETIT et M. PARISER, Bibliothèque de psychanalyse et de psychologie clinique, PUF, 1956.

ARTICLES :

- 1- E- W. BURGESS, L'étude du délinquant en tant que personne, Déviance et société, 2003, Vol. 27, N° 2, pp. 111-130.
- 2- R. CARIO, Le délinquant, acteur social, Chronique de criminologie, Revue de sciences criminelles et de droit pénal comparé, N°4, 1991.
- 3- F. CASSAN, Précocité et instabilité familiale des hommes détenus, Institut national de la statistique et des études économiques, N° 828, Février 2002. 4- R. CARIO, Le délinquant, acteur social, Chronique de criminologie, Revue de sciences criminelles et de droit pénal comparé, N°4, 1991.
- 4- R. CARIO, Le délinquant, acteur social, Chronique de criminologie, Revue de sciences criminelles et de droit pénal comparé, N°4, 1991.

- 4- J. MORIZOT, D. MIRANDA, Développement des traits de personnalité au cours de la vie : continuité ou changement ? *Psychologie canadienne*, Vol. 48, N°3, 2007, pp. 156-173.
- 5- L. MUCCHIELLI, La dissociation familiale favorise-t-elle la délinquance ? Arguments pour une réfutation empirique, *Médecine & enfance*, décembre 2002, pp. 581-594.
- 6- L. MUCCHIELLI, La place de la famille dans la genèse de la délinquance, *Regards sur l'actualité*, Février 2001, pp 31-41.
- 7- L. MUCCHIELLI, Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable, *Déviance et société*, Vol 25, N°2, 2001, pp. 209-228.

TRAVAUX DE RECHERCHE

Prévenir la délinquance en milieu urbain et auprès des jeunes, *Recueil international de pratiques inspirantes*, Centre international pour la prévention de la criminalité, préparé pour le 11^{ème} congrès de N. U pour la prévention du crime et de la justice pénale, Bangkok, 2005, p. 60.